

# Vivre à LAVARDAC

## JOURNAL MUNICIPAL



[www.ville-lavardac.fr](http://www.ville-lavardac.fr) • N°60 // octobre 2019

## édito



Chers Lavardacais et Lavardacaises,

À l'occasion du 60<sup>e</sup> numéro de notre journal municipal, je voudrais aborder un sujet prégnant pour la ruralité qui est celui de l'accès aux soins. Notre ville comme

notre bassin de vie sont concernés par cette problématique.

Sans solution à venir, face à la situation actuelle et au-delà des contraintes qui sont vécues, c'est l'attractivité même de nos territoires qui à terme serait remise en cause. En effet comment envisager de maintenir ou s'installer en un endroit où l'accès aux soins génère une sérieuse difficulté ?

Nous avions déjà eu l'occasion de communiquer sur les démarches entreprises par la municipalité, notamment avec un article paru en début d'année sur notre journal. Nous concluons alors, « pouvoir espérer que l'implication active de chacun permettrait une évolution positive ».

Aujourd'hui, un pas a été franchi. Certes pas un grand pas mais une direction prise, une mobilisation engagée et des actes posés. Ci-dessous veuillez en trouver les étapes.

Tout d'abord la situation actuelle sur notre bassin de vie constitué de 6 communes (dans la vallée : Barbaste, Lavardac Vianne et les coteaux : Pompiey, Xaintrailles et Mongaillard) qui comptent 5800 habitants :

- Médecins généralistes : 1 médecin pour 2000 habitants sur le Lavardacais. En Nouvelle Aquitaine 1 pour 865 habitants soit près de 2,3 fois moins sur le Lavardacais qu'au niveau régional
- Chirurgiens-dentistes : 1 pour 5800 habitants contre 1 pour 1739, soit 3,3 fois moins sur le

Lavardacais qu'au niveau régional.

- Masseurs-Kinésithérapeutes : 1 pour 1587 habitants contre 1 pour 904, soit 1,75 fois moins sur le Lavardacais qu'au niveau Régional.

À cela il faut rajouter :

- Que la moyenne d'âge des médecins est proche de 60 ans.
- Qu'aucun médecin n'est venu s'installer depuis des années sur l'Albret.

Une projection à moyen et long terme peut faire craindre le pire si rien de plus n'est entrepris...

Face à cet état des lieux, diverses tentatives ont été menées depuis 3 ans pour faire venir des médecins libéraux, et ce, sans succès. Aussi après s'être documenté sur les Centres de Santé et au bénéfice d'un appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé, nous avons pris la décision de candidater et donc de monter un dossier. Celui-ci a été déposé à l'ARS en août.

Notre projet consiste à créer un Centre de Santé (le CSL : Centre de Santé du Lavardacais) qui sera porté par une association type loi 1901 elle-même créée depuis l'assemblée générale constitutive qui a eu lieu le 30 juillet. L'Association de Gestion du Centre de Santé du Lavardacais aura en charge la gestion du centre et emploiera les professionnels de santé ainsi que le personnel administratif. Un projet qui s'inscrit dans la dynamique du Pôle de santé de l'Albret et en complémentarité des professionnels libéraux en activité sur le territoire. À date, trois médecins retraités se sont engagés à exercer 25 heures par semaine afin d'assurer le démarrage de l'activité. Celle-ci débuterait dans le cabinet médical municipal, place du Foirail.

Tout ceci est pour l'instant au conditionnel car rien ne pourra se faire sans l'accord et le soutien financier de l'ARS. Les dossiers issus de la Nouvelle Aquitaine, dont 3 Lot et Garonnais, seront

examinés sous peu par l'Agence et une réponse suivra. Dans le cas où elle serait positive, l'activité devrait démarrer début 2020.

Il s'agit donc d'un pari sur l'avenir, à savoir au travers de cette création, faire venir des professionnels de santé en activité, des médecins tout d'abord, puis des chirurgiens-dentistes... Cette création s'avère obligatoire pour espérer retenir l'attention de professionnels potentiellement intéressés par une installation sur l'Albret car l'existence d'une équipe en place constitue véritablement un prérequis.

« La réussite, ce n'est pas qu'un Je de patience, c'est aussi et surtout un Nous de persévérance ».

Si l'accord nous est donné par l'ARS, mais aussi à condition qu'en fin ce projet réussisse c'est-à-dire que nous arrivions à salarier différents autres professionnels et qu'ensuite le CSL se développe, alors oui cette citation, exprimera bien ce qu'aura été notre démarche empreinte de ténacité et faisant appel à différents acteurs.

Un mouvement, certes initié par l'équipe municipale, mais qui serait resté lettre morte sans :

- L'implication décisive de trois médecins retraités
- L'adhésion déjà effective d'autres professionnels du bassin de vie à l'association qui portera le Centre (comme d'ailleurs l'adhésion de la commune de Vianne)
- Demain, le choix de la patientèle de rejoindre la structure.

Un grand merci à chacun pour ce qui a déjà été réalisé... et avec le ferme espoir que notre projet voit le jour !

Bien sincèrement,

## sommaire

■ Édito du Maire	p.1
■ Festivités 2019	p.2
■ Expositions	p.3
■ Transition énergétique / Marpa	p.4
■ Écoles	p.5
■ Adressage / Travaux D 930	p.6
■ Carrière de Lavardac	p.7
■ État civil	p.8
■ Agenda automne	p.8



Lavardac plage, groupe Que Quo

## FESTIVITÉS 2019

L'été 2019 a été particulièrement riche en animations ou évènements culturels proposés par les associations lavardacaises et la municipalité.

La saison a commencé avec l'exposition « Portes et ferronneries en Albret » du Photo Club d'Albret au Syndicat d'initiative et l'exposition Ciao Italia ! à la Médiathèque André Bégoule. Ont suivi l'exposition « Petit salon d'été » de l'association ACTES'47, les balades contées organisées par le Syndicat d'initiative les mardis après-midi.

La grande course de caisses à savon le 7 juillet, le spectacle de danse de l'école de Danse du Val d'Albret avec la compagnie américaine Mendocino Ballet le 9 juillet, Partir en livres du 10 au 20 juillet à la bibliothèque André Bégoule, Lavardac Plage, l'exposition insolite du Chat Mauve au Syndicat d'initiative.

Notons que la fête de la musique le 21 juin, la séance de cinéma en plein air et le vide-greniers du Syndicat d'initiative en août ont été annulés en raison d'une météo défavorable.

Les rencontres se sont faites autour des toujours très conviviaux marchés gourmands du jeudi soir (ils se sont clôturés le 5 septembre où étaient invités les conseillers départementaux et le président de l'Intercommunalité), des fêtes d'Estussan, du festival Country, de la journée du 15 août animée de différents concours (pétanque...) et du ballet des eaux, les vides-greniers, de la randonnée nocturne (qui a réuni plus de 150 personnes) et des animations du club de Canoë Kayak sur la Baïse et la Gélise tout au long de l'été.

L'été s'est clôturé sur les Journées du Patrimoine organisées par le Syndicat d'initiative de Lavardac (rencontrant toujours plus de succès) et sur la journée « Le monde allant vers » organisée conjointement par la bibliothèque municipale André Bégoule et l'association La Croisée des ruelles (ateliers, rencontres et film-débat).



Course de caisses à savon



Partir en livres



Marchés gourmands



Marchés gourmands



Festival Country



Ballet des eaux



Spectacle cirque

## EXPOSITIONS

Au cours de cet été, le Syndicat d'initiative de Lavardac, porté par ses bénévoles a proposé de nombreuses animations et activités. Les visiteurs (1700 au total) ont pu notamment découvrir deux expositions :

De mi-juin à fin juillet, la saison a débuté par la traditionnelle exposition du Photo Club d'Albret avec « portes et Ferronneries en Albret ».

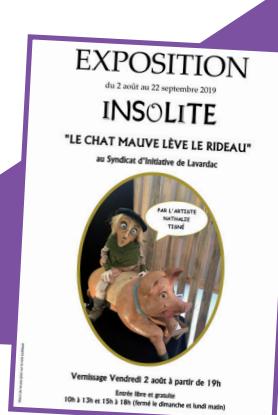
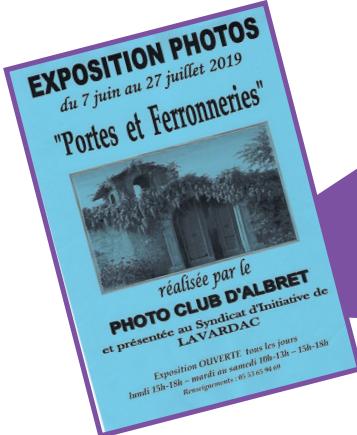
A suivie l'exposition insolite du Chat Mauve de fin juillet jusqu'aux journées européennes du patrimoine du 21 et 22 septembre.

Ces deux expositions ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs qu'ils soient lavardacais ou d'ailleurs.

L'exposition « Petit salon d'été » à la Médiathèque André Bégoule organisée par l'association lavardacaise ACTES'47 a créé une belle dynamique culturelle sur ces deux lieux proches.

Cette exposition a attiré plus de 550 visiteurs tout au long de l'été. Les 10 artistes lot-et-garonnais présentaient des œuvres de nature très variée : peinture, photographie, céramique, aquarelle, gravure.

Étaient présents : Ana-Paula Bès, Geneviève Boher-Roy, Hélène Canard-Delavit, Myriam Cheltout, Robert Cuelilar, Dolly Boursier, Joan Eveno, William Matthieu, Jean-Claude Pigasse, Elina Poloni.





Les élus départementaux ont souhaité offrir aux Lot-et-Garonnais la possibilité de décider de l'affectation d'une partie du budget départemental pour contribuer à la construction de projets et ainsi participer à la modernisation du Lot-et-Garonne.

En 2020, la somme allouée au budget participatif citoyen est d'un million d'euros. Les élus ont décidé que 10 % de cette somme serait affectée à des projets déposés par des jeunes (à partir de 11 ans).

Projet jeune : montant maximum 25 000 euros

Autre projet : montant maximum 50 000 euros

**Vous avez 11 ans ou plus ? Vous résidez en Lot-et-Garonne ? Vous avez une idée ou un projet qui vous tient à cœur ?**

Soumettez-le en remplissant soit le formulaire disponible en mairie soit directement sur le site [www.initiativecitoyenne47.fr](http://www.initiativecitoyenne47.fr)

Si votre projet entre dans le champ d'intervention du Conseil départemental, il sera soumis au vote des Lot-et-Garonnais à partir du 3 avril 2020 sous forme électronique directement sur cette plateforme ou par vote au format papier dans les urnes déposées en mairie et dans les collèges du département.

À l'issue du vote (5 mai 2020), au moins un projet pour chacun des 21 cantons sera retenu et devra être réalisé dans l'année.

**Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la ville : [www.ville-lavardac.fr](http://www.ville-lavardac.fr)**

## MARPA

Le 7 septembre ont eu lieu les premières portes ouvertes à la Marpa (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) « Les Tilleuls » de Lavardac en présence de Mr le maire Philippe Barrère, de plusieurs élus municipaux, de Mr Dagrass (référent de la MARPA 47), du personnel Cécile, Josy, Patricia, Myriam et Chloé et des résidents de la Marpa tous entourés par leurs familles. Cette belle journée festive et ensoleillée a permis à de nombreuses personnes de découvrir voire de redécouvrir ce bel endroit. En effet, la Marpa existe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000 et a accueilli de nombreux pensionnaires. Les appartements indépendants les uns des autres permettent l'accueil d'une personne (15 logements) ou deux personnes (2 logements) et sont tous occupés en ce moment.

Pour déjeuner, un buffet était proposé pour le plaisir de tous au son de musiques anciennes (par Mr Daniel Renard) et s'est clôturé avec la chorale de Mr et Mme Laplace accompagnés par un guitariste.

Les résidents bénéficient d'un personnel dévoué et de nombreux services dont une salle à manger commune où ils peuvent déjeuner ou dîner à leur convenance, les repas étant préparés sur place.

Des activités nombreuses leur sont proposées tout au long de l'année (ateliers équilibre, mémoire...). La dernière en date, avec le concours de Sonia, la bibliothécaire de Lavardac : l'écriture d'un journal. Son nom a été choisi par les participants à cet atelier : « la gazette de la Marpa ». Le premier numéro portait sur les voyages, les vacances. Le deuxième est en cours de préparation dont un article sera écrit en commun avec les élèves participant au journal du collège La Plaine de Lavardac.



## ÉCOLES

C'est le 28 juin en fin d'après-midi, sous un superbe soleil estival et sur le beau site du parc de la mairie, que s'est clôturée l'année scolaire 2018/2019.

Dans un premier temps, Perrine Gelly, directrice de l'école élémentaire, donnait la parole à Mme Labadie, présidente depuis sa création de l'association culturelle Mémoires en Albret.

L'objectif de l'association Mémoires en Albret était de rechercher des événements, des personnages, le patrimoine architectural sous toutes formes que ce soit, et de les présenter au public aussi bien au travers de conférences, d'expositions, d'écrits ou de témoignages.

Suite à la dissolution de l'association cet été, Mme Labadie a souhaité à l'occasion de la fête des écoles, remettre aux équipes enseignantes la coquette somme de 1000 €.

Il est à noter que Mme Labadie a tenu à partager les réserves financières de son association entre les communes de Barbaste et Lavardac. Un grand merci à elle pour ce beau geste envers les enfants.

En suivant, les élèves des deux écoles donnaient à leur public une représentation du travail fourni tout au long de l'année, coachés par leurs maîtresses.

Danses, chants, mimes se succédaient pour le plus grand bonheur des familles présentes en bon nombre. Bravo à tous les participants et surtout bravo aux enseignantes et aux aidants multiples (ATSEM, parents...) pour la qualité du spectacle donné ce soir-là.

Dans un deuxième temps, ceux qui le souhaitaient se retrouvaient dans la cour de l'école élémentaire autour d'un apéritif et d'une paella concoctée par le président de l'APE Les Souris Vertes Frédéric Maza et son équipe de bénévoles, soutenus par les membres de l'association Acte 47. Une soirée dansante clôturait dans la bonne humeur cette fin d'année scolaire.

C'est encore sous des températures estivales que les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Lavardac ont fait leur rentrée scolaire 2019/2020.

Si Mme Perrine Gelly, directrice de

l'école élémentaire et Mme Marion Sengenes, directrice de l'école maternelle, continuent d'encadrer et accompagner leur équipe respective, quelques changements sont à noter cette année.

D'une part, en élémentaire, c'est avec émotion qu'au cours du dernier conseil d'école, Mme Sylvie Risi, encadrant les CP depuis plus de 20 ans à Lavardac, nous annonçait qu'elle avait fait valoir ses droits à la retraite à partir de la rentrée de septembre. La municipalité lui renouvelle son souhait à savoir une belle nouvelle vie et une bonne retraite bien méritée.

Pour pallier son départ, est entrée en poste Mme Curtil, qui encadrera les CP et à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre école communale.

D'autre part en maternelle cette fois, c'est Élodie Michelin, aide pré-cieuse pour ses collègues ATSEM durant ces trois dernières années, qui, ayant trouvé du travail par ailleurs, nous a annoncé son départ. Belle aventure à toi Élodie.

Néanmoins, attentive aux besoins de l'équipe pédagogique et surtout aux besoins des enfants, la municipalité s'est engagée à mettre à disposition une ATSEM par classe, tout au moins, tant que le dispositif d'accueil des moins de 3 ans, labellisé depuis l'année dernière, restera en place. Dispositif qui accueille cette année 13TPS.

Autre changement concernant la cantine:

C'est à partir du 27 septembre que Mme Marie-Hélène Gallio, responsable de la cantine, fera valoir ses droits à une retraite bien méritée aussi, puisque ce ne sont pas moins de 30 ans de services qu'elle a rendus à la collectivité.

Il nous aura donc fallu travailler cet été à pourvoir à son remplacement. De fait, Mme Gillot, agent de surveillance auprès des élémentaires, ayant proposé sa candidature, a été recrutée pour tenir le poste de cantinière à la place de Mme Gallio.

Une chose en entraînant une autre, en remplacement de Mme Gillot, c'est Mme Marie-Christine Tonin, surveillante cantine des maternelles, qui prendra en charge les

élémentaires avec Mme Marie-Josée Gaza.

Pour en finir avec les changements, le départ à la retraite de Mme Gallio nous a offert l'opportunité de nous pencher sur un sujet important depuis pas mal de temps, qui était celui d'annualiser le temps de travail de nos trois ATSEM en maternelle.

Effectivement, au-delà de la demande de ces dernières, nous avons jugé plus judicieux de permettre à nos 3 agents d'accompagner les enfants du matin au soir en passant par la surveillance cantine, sieste et garderie. Selon notre avis et celui de l'éducation nationale, mais surtout pour le bien-être des enfants de maternelle, il est important de permettre à ces petits de garder leurs repères tout au long de la journée avec les personnes les ayant à leur charge dès le matin.

Enfin, lors de l'AG de l'APE Les Souris Vertes, le 12 septembre, Mr Frédéric Maza, président de l'association, exposait à l'assemblée présente, le bilan financier, se voulant très positif, de l'année 2018/2019. Ce dernier remettait aux directrices des écoles, lors des deux réunions de rentrée la somme de 6000€, partagée entre les deux écoles au prorata du nombre d'élèves. Pour cela, bravo à tous les bénévoles, et longue vie aux Souris Vertes. Grâce aux actions menées tout au long de l'année, ce pécule est un plus pour agrémenter les activités proposées aux élèves.

Au-delà de la reconduction du bureau pour l'année qui vient et de l'adhésion de certains nouveaux parents, Mr Maza et son équipe lancent un appel à toutes les bonnes volontés qui pourraient les rejoindre ne serait-ce que pour une aide ponctuelle lors d'une manifestation.

### EFFECTIFS



#### • Effectif école primaire :

**109 élèves**

#### • Effectif école maternelle :

**87 élèves**

## ADRESSAGE NORMALISÉ DE LA COMMUNE

Comme nous l'annoncions dans l'édition de janvier dernier, la commune s'est engagée dans le processus de mise en place de l'adressage normalisé.

Chaque voie, chaque maison ou local professionnel doit être repérable précisément pour permettre l'accès des services de secours, de soins, etc... ou pour une connexion fibre optique prochainement.

Un important travail de diagnostic des voies d'une part et des bâtiments d'autre part a été effectué avec l'aide précieuse d'un conseiller dédié de La Poste, celle-ci disposant d'un fichier complet d'informations utiles et nécessaires. L'accompagnement de ce prestataire s'avère aujourd'hui un gage de réussite de ce projet inscrit au budget 2019.

La commune est décisionnaire en matière de dénomination et numérotation des voies.

**- Dénomination des voies :** nous avons conservé autant que possible le nom des voies existantes ; toutefois, certaines règles doivent être respectées notamment pour éviter les homonymies (par exemple Rue de la Résistance et Impasse de la Résistance).

Pour les voies nouvellement nommées (en milieu rural essentiellement), le nom du dernier lieu-dit de la voie a été retenu.

Il est rappelé que chacun pourra toujours, s'il le souhaite, faire figurer son actuel Lieu-Dit en complément de son adresse normalisée.

**- Numérotation :** chaque fois qu'il a été possible de maintenir l'existant, aucune modification n'a été effectuée. Mais parfois des erreurs, des incohérences de numérotation sont apparues (par exemple des numéros pairs et impairs sur un même côté de rue).

La règle est unique que la numérotation soit classique ou métrique : numéro pair à droite, numéro impair à gauche.

En milieu urbain (centre bourg) la numérotation classique (2-4-6-8...) existait déjà : elle a été conservée si correctement faite.

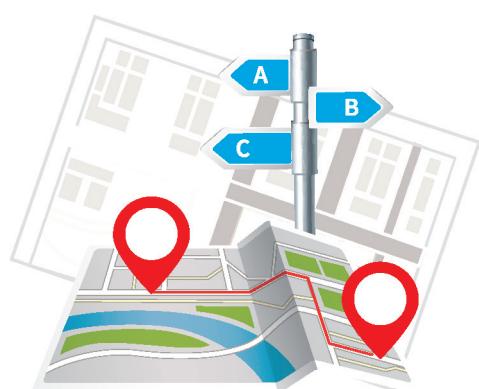
En milieu rural la numérotation métrique a été privilégiée : le numéro attribué au bâtiment correspond à la distance entre le début de la voie et l'entrée du bâtiment. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier l'existant et sans créer des numéros BIS ou TER.

Ce travail d'inventaire et de mise à jour étant aujourd'hui pratiquement terminé, nous allons établir dans les prochains jours le PLAN D'ADRESSAGE de la commune.

**Il pourra être consulté par chacun de vous à la Mairie pour recueillir vos remarques ou suggestions.**

Le Conseil Municipal délibérera pour adoption du plan d'adressage avant la fin de l'année.

Après cette validation, chaque habitant recevra un courrier postal



indiquant sa nouvelle adresse.

Les plaques de numérotation - lorsqu'elles changent - seront fournies pour être apposées sur l'entrée principale du bâtiment (veiller à ce que cette entrée soit accessible aux secours).

Chaque administré devra informer de son changement d'adresse les organismes avec qui il traite.

La commune transmettra le nouveau plan d'adressage au Service National d'Adresse ainsi qu'aux opérateurs GPS.

Dans la gazette de janvier nous donnions le format d'une adresse type normée :

Mr et Mme Jean-Baptiste  
POQUELIN  
421 Route Jean Racine  
Lieu-dit Corneille (indication du  
l'dt facultative mais possible)  
47 230 LAVARDAC



## TRAVAUX D930

À la pose de la passerelle, il était nécessaire de faire en sorte que les piétons et vélos puissent circuler correctement et en toute sécurité. Pour cela, il a été décidé de réaliser des aménagements de part et d'autre de l'axe de la D930.

Dans un premier temps, toutes les canalisations d'eau potable et pluviale ont été remplacées ou rénovées avant d'intervenir en surface.

Les travaux ont été longs mais touchent à leur fin. Les trottoirs seront terminés mi-octobre, quant aux plateaux à chaque intersection, la dernière touche sera apportée fin novembre.

Le département ayant accepté de prendre à sa charge les travaux de réfection, le tapis de la route sera refait à neuf durant la dernière semaine d'octobre ce qui impliquera,

pour assurer un travail de qualité, la fermeture de cet axe en journée.

Une entreprise locale, LA CARRIERE de Vianne, site de Lavardac reprise voilà un an par de nouveaux exploitants va livrer quelques exemplaires de son nouveau mobilier urbain. Des bancs de différentes tailles jalonnent ce parcours pour la sécurité et le plaisir de tous.

Les plantations devraient débuter en novembre, en fonction de la météo. Des espèces vivaces ont été choisies.

Enfin, les travaux réalisés en régie entre le pont de Bordes et l'intersection de la D 408 vers Mézin, ont débuté et devraient être poursuivis d'ici la fin de l'année.

# CARRIÈRES DE LAVARDAC

**D**e Lavardac vous voulez aller à Vianne. Vous allez vous diriger d'abord vers les carrières, vers l'ancien abattoir. Un panneau vous indiquera que des carrières sont exploitées là. Sur la rive gauche, des blocs de roches soutiennent la falaise. À droite, un parking présente des blocs apparemment en attente de livraison.

Renseignements pris, nous avons bien là une carrière de pierre exploitée depuis fort longtemps. C'est la carrière de Roquefont. Le lieu-dit a une orthographe qui varie. Pourtant, le site montre bien des zones rocheuses et des points d'eau, des fontaines. Les sources qui s'écoulent jouent un rôle important dans l'exploitation du site.

Les carrières actuelles sont exploitées par une nouvelle société. L'enthousiasme et la volonté sont les éléments qui rassemblent les acteurs de l'exploitation. L'aménagement nouveau du site présente, à l'étage de l'exploitation, une terrasse, et un bâtiment utilisé pour la gestion et l'administration.

Sont présentées à la vue et à la vente quelques unes des productions. En particulier un salon édifié en pierre de Vianne. L'ensemble attire les regards par l'équilibre de son harmonie.

En fait la clientèle de la société est tournée vers la restauration des monuments historiques, la production pour les particuliers et les collectivités. Les aménagements des intérieurs ou des trottoirs font partie de leurs objectifs, comme l'aménagement d'allées.

Quelle est l'origine de cette pierre ? On la trouve le long des rives de la Baïse, au niveau d'un calcaire dit de Nérac. En haut du plateau qui longe la rive droite, les hommes enlèvent, depuis longtemps, les herbes et autres broussailles : les stériles. À la carrière de Lavardac, le front de taille, d'origine lacustre, montre deux niveaux.

- la zone supérieure, de 10 à 12 mètres d'épaisseur, présente des calcaires altérés en « boules », de deuxième qualité. On en tire des produits commercialisés.

- Le niveau inférieur, en bas, présente le « gisement noble ». C'est un calcaire massif. On en tire de la pierre de taille. Il présente des failles, appelées aussi diaclases. Certains blocs servent à l'enrochement progressif du site. Ils permettent ainsi la stabilité des talus.

La falaise, comme cela arrive souvent dans les zones calcaires, offre des sources. Les eaux de surface laissent s'infiltrer les eaux des précipitations. Quand elles rencontrent une couche de terrain argileux imperméable, une nappe d'eau se forme, une nappe phréatique. Le phénomène finit par donner une source. Elle est exploitée par pompage. Sur la première découpe, celle du front de taille, le premier bassin fournit des eaux blanchâtres, « turbides ».

Le circuit de refroidissement a un rôle important dans l'exploitation. Dans l'atelier de découpe, on utilise des scies à jets multiples. L'eau est utilisée pour rafraîchir les scies. Elle permet d'atténuer les poussières du sciage qu'elle humidifie. L'eau passe ensuite dans des avaloirs ; Les eaux troublées de particules blanchâtres vont de canalisations en bassin collecteur. Les eaux décantées arrivent dans le fossé. Elles passent sous la route départementale 662 et se jettent, quelques dizaines de mètres plus bas, dans la Baïse qui reçoit ainsi les eaux de la carrière.

La géologie de la zone de Lavardac nous apprend que les roches de la carrière font partie d'un contexte mollassique de la première époque de l'Oligocène, époque de l'ère tertiaire. Cette lointaine époque nous fait remonter, approximative-

ment, de 33,9 millions d'années, époque où les volcans du Massif Central étaient en activité.

À cette lointaine époque, se sont formés des bancs massifs de calcaires lacustres, de couleur beige rosé à blanchâtre, relativement durs. Des fossiles de gastéropodes (escargots) y sont parfois trouvés. Cette zone s'est donc parfois trouvée dans des lacs, dans des zones de marécages, donc dans des zones d'eaux douces. En effet, le Bassin Aquitain s'est formé à l'ère tertiaire, dans la zone encadrée par Les Pyrénées au sud, par le Massif Central qu'elles ont ressoulevé à l'est. À l'ouest, se trouve l'Océan Atlantique dont le niveau va varier.

La région peut donc être inondée par l'Océan Atlantique. Son extension varie suivant le climat. Quand le climat se réchauffe, l'Océan avance dans le Bassin Aquitain. Les glaces polaires fondent, alors les eaux montent. À l'inverse, les glaces, sous climat froid, retiennent l'eau, et le niveau des eaux marines baisse.

Les eaux douces ou salées laissent au fond des eaux des dépôts différents. Les témoins, d'espèces vivantes différentes, sont les fossiles. Si nous trouvons des gastéropodes, les alluvions viennent d'un lac. Par contre, si nous récupérons des huîtres, les sédiments sont d'origine marine.

Le climat en Aquitaine s'est réchauffé depuis approximativement 10 000 ans. Nos ancêtres ont connu la dernière glaciation avec les mammouths, le tigre aux dents de sabre, les ours des cavernes... Notre Aquitaine va connaître ces alternances d'épisodes chauds et d'épisodes froids. La pierre, l'eau ont donc joué un rôle important dans la mise en place de nos paysages.

Le site de Roquefont au pied des carrières et ses sources ont été toujours un lieu d'activités et de commerce. Des documents d'archives le prouvent.

- Là s'est trouvé l'ancien abattoir. Un incendie détruira la distillerie Kiberlin, en avril 1894.

- En 1902, les principaux « carriers » qui emploient les ouvriers de Vianne sont M. Monceau à Roquefont avec la Société Ouvirière des carrières de Vianne. M. Roumat en est le président.



Les témoignages de l'époque signalent que la batellerie de la Baïse a beaucoup perdu de son importance au XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1902, elle est en grande partie constituée par la Compagnie des Remorqueurs de la Baïse. La touche en est le directeur à Lavardac. M. et Mme Riquet Frères à Lavardac, et Léglise à Vianne, font aussi des transferts de pierre.

En 1909, la plus importante carrière qui est désignée sous le nom générique de « carrière de Vianne » est à l'abandon. Monceau et Blanchard sont installés dans une partie de la carrière des Arrougets, sur la rive droite de la Baïse. Y travaillent des ouvriers de l'entreprise du nouveau Bassin à flot des Docks de Bordeaux. Les dirigeants de l'entreprise sont M. Lonceau, carrier à Roquefont, M. Blanchard, carrier du Brana et M. Murat installé à la carrière des Arrougets.

Les années ont passé. L'économie lavardacaise a évolué. Au XXI<sup>e</sup> siècle, on voit revivre les carrières.

Dynamisme et efficace collaboration sont les caractéristiques de la nouvelle société « carrières site de Vianne ».

Souhaitons-lui parfaite réussite.

Qu'elle fasse parler de Lavardac et de l'Albret dans notre région, et au-delà, comme ont su le faire ceux qui les ont précédés, entre falaises et rivière..

L'article suivant parlera de monuments construits avec les pierres originaires de nos carrières. La bibliographie utilisée sera présentée alors.

Jeanine Sestacq.



Par Jeanine Sestacq

## ÉTAT CIVIL - DE JUIN À SEPTEMBRE 2019

### MARIAGE

MAUVIOT Sylvain Charles et VACCARI Audrey ..... 06 juillet  
 ADII David et BAYANG KOUMIGNE Rose ..... 20 juillet  
 RAULT Benjamin Simon et DEFFEZ Gaëlle Caroline ..... 27 juillet  
 LABASSA Benoit Alexandre et POTIER Cindy Maude ..... 27 juillet  
 BARRERE Simon et LEMESRE Camille ..... 29 août

### NAISSANCES HORS COMMUNE

MULLER GIRAUD Jeanne ..... 14 janvier  
 FLECCHIA Nesta Ewenn Marcel ..... 27 juin  
 DUBOIS Léo Domingo Jacky ..... 30 juin  
 ENAULT THUILLARD Ethan Lucien Jacques ..... 09 juillet  
 BOURGOIN Léandro Alain Michel ..... 05 août  
 GILBERT Kenzo, Mathis ..... 16 septembre

### DÉCÈS

BLANCHET Jean-Jacques ..... 14 juin  
 CERCOT Michel Marcel François ..... 17 juin  
 LARROSE Jean ..... 19 juin  
 LAINEZ Georges Eugène ..... 27 juin  
 LAZARO ROBLES José Luis ..... 22 juillet  
 DUCOS Fabrice, Jean, David ..... 02 août  
 PERET née DUPOUY Patricia, Fabienne ..... 27 août  
 ARBIEU née DUCASSE Eliane, Raymonde ..... 02 septembre  
 MAUPOMÉ née FLEIGNAC Gisèle, Nicole, Katia ..... 03 septembre  
 CARMENTRAN née LOZANO Francisca ..... 10 septembre

## L'agenda de l'automne à Lavardac 2019

### Octobre

- Du 7 octobre au 3 novembre : exposition d'arts visuels « Façons d'habiter » menée par Carole Maso et Sophie Cohen-Scali.** Présentation des créations des enseignants DSSEN 47, à la Médiathèque tous les jours de 10h à 12h et 14h à 17h sauf le jeudi et le samedi de 10h à 12h
- Samedi 19 octobre : Arts et sciences en campagne « Mangeons convivial ».** Toute la journée, parc de la mairie et bibliothèque.

### Novembre

- Mercredi 6 novembre à 15h:** «Sorcières, sorcières... », L'heure du conte. Après-midi contée suivie d'un goûter préparé par les élèves de la segpa du collège La Plaine. Bibliothèque André Bégoule
- Samedi 9 novembre à 11h :** Accueil des nouveaux arrivants. Médiathèque André Bégoule
- Lundi 11 novembre :** cérémonie du 11 novembre au monument aux morts

### Décembre

- Dimanche 1<sup>er</sup> décembre :** Loto du Téléthon à 15h. Salle polyvalente André Touron
- Vendredi 6 et samedi 7 décembre :** Téléthon 2019
- Dimanche 8 décembre :** Marché de Noël à la salle polyvalente André Touron
- Vendredi 13 décembre de 8h30 à 12h30 :** collecte de sang à la salle polyvalente André Touron
- Du lundi 16 décembre 2019 au mercredi 12 février 2020 :** exposition « le troisième yeux », de Jimmy Richer en partenariat avec l'association Pollen et la Médiathèque départementale. Ouverture tous les jours de 10h à 12h et 14h à 17h sauf le jeudi et le samedi de 10h à 12h. Bibliothèque municipale André Bégoule
- Mercredi 18 décembre à 15h:** «une histoire de Noël», l'heure du conte. Après-midi contée suivie d'un goûter préparé par les élèves de la segpa du collège La Plaine. Bibliothèque André Bégoule
- Marché du 25 décembre avancé au mardi 24 décembre et marché du 1<sup>er</sup> janvier avancé au mardi 31 décembre.**
- 31 décembre :** Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité d'Animation de Lavardac

Retrouvez toutes les animations actualisées sur les panneaux électroniques de la ville.

Mairie de Lavardac : Services administratifs ouverts le lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. et le mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15, fermé l'après midi - Tél. : 05 53 97 41 51